

COMMENT ACCOMPAGNER UN COLLABORATEUR EN DIFFICULTE SUR SON LIEU DE TRAVAIL ?

Vous vous interrogez face à un collaborateur qui semble donner des signes de difficulté ?

Résultat attendu : savoir comment intervenir, que dire et comment agir

Cette formation pose la question de la santé au travail et des actions concrètes pour agir

OBJECTIFS

- Savoir repérer un collaborateur en difficulté sur le lieu de travail
- Mener un entretien pour aborder les difficultés rencontrées
- Echanger et se questionner sur le rôle de l'entreprise dans la prise en charge des problématiques individuelles et adapter son action le plus efficacement possible

PUBLIC

Cette formation s'adresse aux acteurs de l'entreprise amenés à devoir gérer des situations individuelles ou collectives de mal être au travail :

- ✓ Responsable et collaborateur ressources humaines
- ✓ Manager
- ✓ Membre CHSCT, Délégué du personnel
- ✓ Professionnels de la santé en entreprise : infirmière du travail, assistante sociale, ...

DEROULE DE LA FORMATION



Modalités pratiques

- Groupe de **4 à 12 participants** pour faciliter les échanges
- Une formation adaptée aux problématiques de terrain, alimentée par le partage d'expérience des participants
- Amplitude : **7 heures** sur **1 journée**



Exigences qualité

- Intervenant consultant psychologue du travail - formateur expérimenté
- Déclaration validée sur DATADOCK (critères du Décret Qualité du 30 juin 2015)
- Respect de la **confidentialité** des échanges
- Recours à un **questionnaire d'évaluation** en fin de formation



Méthode de travail

- Des apports théoriques et des mises en situation
- **Méthode active et participative**
- Condition de réussite: Implication et **partage d'expérience** des participants
- **Modalités d'évaluation** : QCM, quizz et/ou mise en situation + échanges

www.decllicconseil.fr

« Faciliter le travail et donner du sens »

Centre d'affaires Etic Center, 9 rue des Charmilles 35510 Cesson Sévigné - N° SIRET : 801 764 366 00036
« Enregistré sous le n°53 35 09508 35 auprès de la préfecture de Bretagne. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat »

contact@decllicconseil.fr

02.90.22.84.22

COMMENT ACCOMPAGNER UN COLLABORATEUR EN DIFFICULTE SUR SON LIEU DE TRAVAIL ?

PROGRAMME

1. Comment repérer un collaborateur en difficulté ?

- Utiliser les indicateurs RH (absences, retards, erreurs, conflits...)
- Appréhender les notions de stress, épuisement, burn out...
- Repérer les manifestations individuelles (des signaux faibles aux signaux forts)
Partage sur des situations vécues

2. Comment écouter et accompagner ?

- (Se) mettre en confiance grâce à des bonnes conditions d'entretien
- Libérer la parole grâce aux techniques de l'écoute active
- Adapter la bonne attitude et trouver la bonne distance
Exercices de reformulation
Simulation d'entretien

3. Comment agir au sein de votre organisation ?

- Créer et utiliser des ressources (internes et externes)
- Questionner l'impact de l'organisation et les conditions de travail sur la santé des collaborateurs
Travail en sous-groupe
Restitution collective et réflexion de mise en œuvre

MODALITES PRATIQUES

DATES : 2 sessions minimum par an (juin et novembre)
(autres dates possibles sur demande)

Date limite des inscriptions : 3 semaines avant

TARIF : 400 € net de taxes (par participant)
avec convention et attestation de formation

LIEU : RENNES

- 15 % à partir du 2^e inscrit

Possibilité de formation sur site en intra sur demande



L'INTERVENANTE

- Psychologue du travail et ergonomiste
- Spécialiste des questions de santé et de prévention des risques psychosociaux liés au travail
- Accompagnement de nombreuses entreprises sur le champ de la santé au travail

www.decllicconseil.fr

« Faciliter le travail et donner du sens »

Version N°2